

LINGUISTIQUE STRUCTURALE ET PEDAGOGIE (1)

par

M. J. PEYARD  
chargé d'enseignement  
à la faculté des  
lettres et sciences  
humaines de Besançon

\* \*  
\*

- a) Cet exposé ne se veut pas exhaustif. Il présente trois points de vue sur les rapports entre linguistique structurale et pédagogie.
- b) Il ne faut pas en attendre des conclusions définitives.
- c) Il ne faut pas s'imaginer que la linguistique structurale va tout bouleverser toute seule.

I - PLACE DE LA LINGUISTIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

- la linguistique peut se définir comme une réflexion scientifique sur la langue.
- Plusieurs aspects : linguistique normative,  
historique,  
structurale,  
transformationnelle et générative.

- En quoi concerne-t-elle l'enseignement du français ?

- Tout enseignement suppose information et recherche.

Il faut essayer de rétablir la liaison entre recherche et enseignement.

La recherche doit concerner, non seulement les techniques pédagogiques mais aussi le contenu de ce que l'on enseigne.

Application aux différents "domaines" de l'enseignement

- Apprentissage de la lecture -

On peut définir la lecture comme une "application de l'ensemble" "graphèmes" sur l'ensemble "phonèmes".

- On ne peut le réaliser qu'en connaissant bien l'ensemble "phonèmes".

Il est nécessaire de bien connaître la phonologie pour dominer l'apprentissage de la lecture. Qui peut exactement distinguer ce que signifient accent, ton, intonation ?

- Vocabulaire -

- Qu'est-ce que le sens d'un mot ?
- (les linguistes n'ont pas encore donné une définition scientifique du mot)
- Que nous donne le dictionnaire ?
- Comment l'utiliser ?

(1) Exposé présenté au cours du stage de Besançon (25 - 26 avril 1969)

- Style -

- La stylistique est le domaine le plus flou de la linguistique.
- Qu'est-ce que ce style dont nous parlons ? Peut-on le définir ? Le saisir autrement que par l'intuition, le bon goût, la sympathie avec le texte ?

- Grammaire -

- Le but même de la grammaire reste mal défini. A quoi sert l'enseignement grammatical ? Il faut poser la question. Il ne doit pas être un exercice fermé sur lui-même, qui ne débouche sur rien. Il ne se justifie que s'il éclaire le système de la langue qui nous permet de communiquer, s'il permet aux usagers d'utiliser la langue au mieux de toutes ses ressources.

En fait, c'est la linguistique de type structural (peut-être également, ou mieux, transformationnel) qui peut aider à résoudre les problèmes de l'enseignement du français.

II - LES DEUX ORDRES : ORAL ET SCRIPTURAL

1°/ Nécessité de définir "l'espace pédagogique".

- non pas tellement les niveaux de langue (savante, littéraire familière, argotique, etc...)
- mais l'"ordre" dans lequel s'inscrit la langue.
- Dans notre civilisation, tout énoncé est susceptible de deux réalisations : -phonique ou orale  
-graphique ou scripturale.  
(Presse orale et presse écrite - poème lu ou déclamé, chanté).
- Il s'agit de deux ordres différents, qui ne sont pas en correspondance parfaite. L'analyse de la face orale révèle un système dont la combinatoire est différente de celle de la face écrite.
- Or, on passe constamment d'un ordre à l'autre (apprendre à lire c'est partir d'un texte écrit, pour le dire à haute voix - puis pour apprendre à écrire).

Il faut en avoir conscience. C'est cela se situer dans l'espace pédagogique.

2°/ Importance de la langue écrite.

- L'écriture joue un rôle important comme instrument d'objectivation de la langue.

L'enfant, en apprenant à lire-écrire, va accéder à l'ensemble des choses écrites.

- Double conséquence :

- La visée essentielle sera d'extraire l'enfant d'un univers langagier oral - pour le situer dans un univers de type scriptural.

ce contact avec la "lecture-écriture" est pour l'enfant la première initiation à la linguistique.

Il donne à l'enfant une première conscience que la langue existe en dehors de lui, comme un objet graphique.

C'est un premier "regard" sur la langue, c'est prendre distance par rapport à elle. L'enfant, par l'acte d'écriture, construit la langue.

Le privilège accordé à l'écrit sur le dit dans notre tradition pédagogique vient d'abord du fait que c'est par l'écriture-lecture que l'on commence à accéder à sa propre langue. (Ensuite s'ajoute une surdétermination due à la littérature).

De là est venu qu'on a oublié la face orale de la langue (qu'on vient de redécouvrir à cause de l'influence des moyens de communication où l'oral prédomine).

### 3°/ La dialectique oral / scriptural.

L'attitude scientifique est celle d'une dialectique entre les deux ordres.

(aux U.S.A. les étudiants parlent très bien le français, mais le passage à la langue écrite est difficile). Il faut éviter de trop privilégier l'oral :

- a) parce que nous vivons dans un monde où le scriptural répond à l'influence de l'oral. Et cela ne cessera pas.
- b) dans la pratique pédagogique, nous passons constamment d'un ordre à l'autre.
- c) au niveau de l'enseignement et de la recherche, on n'analyse bien la langue que par la confrontation des deux ordres (par ex., en prenant le même message et en l'étudiant dans sa réalisation orale et dans sa réalisation graphique). C'est toujours ainsi que l'on a une chance de découvrir sous la réalisation, la réalité des phénomènes.

Dans les instructions officielles de 1938, beaucoup de ces idées étaient déjà impliquées (elles invitaient à "observer la réalité orale de la langue"). Ces instructions auraient pu être mieux utilisées si les maîtres avaient reçu une formation linguistique plus systématique.

En résumé :

- pour tout problème de langage, il faut savoir ce que l'on étudie, et d'abord dans quel ordre l'on s'est situé.
- savoir, en corollaire, que tout problème doit être éclairé, sous ses deux faces, comparativement.
- admettre en conséquence que l'exploitation de la leçon doit conduire à des exercices de type oral et de type scriptural.

Ce faisant, nous tenons compte

- de la situation socio-culturelle
- des exigences de l'analyse rigoureuse du langage.

Nous associons la nécessité de la recherche à l'efficacité de l'enseignement.

## III - PROBLEMES DE L'ANALYSE DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF EPITHETE

### 1°/ Critique des définitions traditionnelles

#### - l'Adjectif qualificatif

Lecture de définitions tirées des différentes grammaires (Bloch et Georgin 1937 - Galichet 1961 - Delotte et Villars 1962).

Dans chacune, on trouve le mot-notion "qualité", et que l'adjectif est situé par rapport au nom.

Cette définition concerne le signifié génétique du mot :

C'est une définition sémantique.

- Fonction épithète

Lecture de définitions.

Calichet lie à la fonction épithète le fait de qualifier.

Bloch et Georgin soulignent la place de l'adjectif et le fait qu'il qualifie.

Commentaire :

On retrouve la définition sémantique. Le contenu de cette définition n'est pas faux, parce que tout mot comporte un sémantisme et la notion de "qualité" entre dans le sémantisme de certains mots.

Mais cette définition a le désavantage d'être :

- imprécise : certains mots qui n'ont pas de signe sémantique de qualité peuvent fonctionner comme épithètes.

Comparons La place Rouge / La place Gambetta

Une pomme douce : une pomme vapeur

- insuffisante : ce qui définit un mot, ce n'est pas seulement un certain sémantisme dont il est porteur, mais aussi sa fréquence dans la langue (plus un mot est fréquent, plus son sens peut se "démultiplier"), et la manière dont il fonctionne, dont il peut se combiner ou non avec d'autres mots.

- inopérante : - elle peut prêter à confusion (qu'est-ce que la qualité ?)

- elle nous conduit à isoler l'adjectif qualificatif épithète de l'ensemble des mots qui peuvent se substituer à lui pour jouer une fonction équivalente.

- elle ne conduit qu'à une classification.

Il faut parvenir, non pas tant à une définition qu'à une description du fonctionnement du mot dans le système de la langue.

2°/ Essai d'analyse

a) Partons de l'énoncé

"Pierre a lu un livre extraordinaire".

Cet énoncé est réductible

Pierre a lu un livre

Pierre a lu

Pierre - - - - - (énoncé "acceptable" dans l'ordre oral)

a lu - - - - - (n'est pas un énoncé acceptable).

Cet énoncé est susceptible d'expansion

"Pierre, mon ami, a lu et relu un livre extraordinaire qui lui a beaucoup plu".

- Seule la mémoire interdit une expansion indéfinie.

On peut procéder à des substitutions.

Pierre	a lu	un livre	extraordinaire
Jean	a regardé	un journal	d'aventures
Paul	a ouvert	un illustré	qui lui a plu
Colette	a pris	un ouvrage	aux belles couleurs
etc.....	etc.....	etc.....	etc.....

A chaque fois on a dû choisir dans un ensemble de termes. Mais ces substitutions sont limitées par des contraintes, en particulier le sens :

(Pierre : a lu : un caillou) est un énoncé très improbable.

Certaines combinaisons sont probables - d'autres impossibles. (sauf peut être en poésie).

"La poésie" est l'exploration maximale du code grammatical avec l'intention de "dérégler" le code lexico-sémantique".

Un énoncé se construit donc  
(par une série de combinaisons            {axe syntagmatique})  
(par une série de sélections                {axe paradigmatique})

b) le paradigme adjectival

La structure minimale de la phrase

S + V + N + (expansion post nominale)  
                  co

premier type d'exercice : substitution

Il existe un certain nombre de termes qui peuvent commuter

- livre extraordinaire
- " écrit en français
- " qui m'a été prêté par mon père.

Ces termes ont tous en commun la propriété d'être une expansion du nom.

Les linguistes mathématiciens appellent cela une "classe de substitution".

Les éléments de cet ensemble vérifient la relation "peut commuter avec "

(la mathématique moderne nous permet, jusqu'à un certain point de formaliser la description grammaticale).

En cherchant des commutations, on éclaire les relations entre les termes. L'exercice deviendra ainsi un outil de recherche et d'analyse.

deuxième temps de l'analyse : partition en sous-ensembles

En travaillant sur l'ensemble paradigmatique, en étudiant où peuvent se placer les mots de cet ensemble, on constate que certains mots peuvent occuper certaines places, d'autres non.

Par exemple : chercher ce qu'on peut mettre entre un et livre.

- le seul élément possible est "extraordinaire"
- les autres éléments n'entrent pas dans le contexte

S + V + /                    / + CO

Ainsi la distribution dans le contexte permet de définir des classes.

On a donc trois sous ensembles.

- V — N<sub>co</sub>                    (entre verbe et article + substantif)
  - Art — N                    (entre article et substantif)
  - V N —                      (seulement en post position nominale)
- co

- En utilisant, non plus l'analyse distributionnelle, mais le rapport logique qui s'établit entre ces éléments et le groupe substantif, on constate que le groupe substantif peut exister dans l'énoncé sans établir de rapport nécessaire avec les éléments adjoints, alors que l'inverse n'est pas vrai. Donc l'élément adjoint présuppose le substantif. Il y a un rapport de sélection qui s'établit, rapport que l'on peut traduire par la relation qui conjoint un déterminant à un déterminé.

Conclusion :

- constater l'existence d'un ensemble d'expansions post-nominales en rapport de sélection avec le substantif ; ensemble de mots (et groupes de mots) qui complètent le nom.
- puis distinguer, dans l'ensemble, des classes de substitution qui vérifient une relation d'équivalence (commutation). Étudier chaque classe pour elle-même.
- rechercher dans la langue quels autres éléments qui n'appartiennent pas à l'ensemble peuvent cependant se fixer dans les contextes délimités.
- ces mots des différents ensembles peuvent-ils, et si oui comment se combiner entre eux pour former des syntagmes ?

c) les syntagmes adjectivaux

Au niveau syntagmatique, le travail consistera :

- à examiner si les éléments de l'ensemble de substitution peuvent se juxtaposer, et dans quelles conditions
- à définir différents types d'enchaînement

Contexte post-nominal

Les différents éléments de l'ensemble peuvent se juxtaposer  
"Pierre a lu un livre extraordinaire, qui lui plaît, illustré d'images, etc..."

Les éléments de la classe contextuelle intra article ...substantif peuvent figurer en position post-nominales, à condition d'être juxtaposés à un élément de la classe post-nominale.

- contexte intra article ————— substantif très limité  
"Pierre a lu un extraordinaire petit livre"  
"Pierre a lu un beau petit livre"

- contexte intra verbe ————— article  
Participes passés ou participes présents + prépositions.  
Il s'agit d'une classe particulière susceptible de recevoir une expansion par l'intermédiaire d'une préposition.

(A partir de là, se posera le problème de l'expansion des autres termes. Comment beau, petit, etc....reçoivent-ils ou non une expansion par préposition ? Ce qui amènerait à distinguer des couples

capable / capable de, propre / propre à, bon, bon à etc...

Corrélativement à cette investigation des expansions syntagmatiques, il est nécessaire - mais aisé - de construire systématiquement des exercices "structuraux".

d) les effets de sens

Si l'on a éliminé les considérations sémantiques, c'est pour s'écartier de l'analyse par "définition sémantique" et pour orienter l'effort de recherche et de réflexion vers la description du fonctionnement.

Mais on ne peut évacuer le contenu. En fait, on retrouve le sens, au moins à deux niveaux.

- quand il s'agit d'adjectifs qui peuvent se placer avant ou après le nom (grand homme / homme grand, triste individu / individu triste).

Le sens est alors fonction de la position du mot.

- comme il y a une combinatoire syntagmatique et paradigmatique contraignante (grammaticale), il y a aussi une combinatoire de type sémantique.

Lire se combine avec des mots-sujets de marque "animé" avec des mots-compléments de marque "inanimé, matériel".

Mais la combinatoire sémantique est plus large, plus ouverte que la combinatoire grammaticale et demeure très difficile à analyser.

On retrouve donc le sens, mais :

- au terme de l'enquête, et non au départ
- d'autre part, il ne s'agit pas d'une classification "logico-philosophique" qui atomise la langue et la compartimente.

L'analyse linguistique de type structural nous conduit à définir le mot,

- par ses relations dans le système de la langue
- dans l'énoncé réellement construit.

C'est à l'intérieur de ces relations que le sens spécifique et singulier du mot s'établit. Nous tenons compte de la complexité de la langue, nous cherchons à la dénouer. Et, ce faisant, nous construisons notre méthode pédagogique. La linguistique structurale a ce privilège de proposer simultanément un outil de recherche et d'enseignement.